

# CREDIT-BAIL

## UN OUTIL AU SERVICE DU FINANCEMENT DES ENTREPRISES

Le crédit-bail est un contrat de location d'une durée déterminée, passé entre une entreprise (industrielle ou commerciale) et une société de crédit-bail. Ce contrat est assorti d'une promesse de vente à l'échéance du contrat. L'utilisateur est donc locataire du bien et peut en devenir propriétaire à l'issue du contrat.

### LES CHIFFRES



**65** établissements  
de crédit-bail mobilier

**35** établissements  
de crédit-bail  
immobilier

**90%** du marché  
représenté par l'ASF

### LES APPORTS A L'ECONOMIE ET AUX ENTREPRISES



#### CREDIT-BAIL IMMOBILIER :

- Sur les 20 dernières années, il a permis de financer plus de **100 Mds €** d'investissements immobiliers pour les entreprises
- 100%** des opérations concernent des bâtiments industriels, entrepôts et locaux d'activités situés sur l'ensemble du territoire français

#### CREDIT-BAIL MOBILIER (2013-2017) :

- 170 000** matériels informatiques et de bureautique par an
- 150 000** matériels d'équipements par an
- 540 000** véhicules par an
- 25%** de l'investissement en équipement des entreprises françaises

### POURQUOI PROMOUVOIR LE CREDIT-BAIL ?



**SOUTENIR** : un outil d'accompagnement de proximité et de soutien de l'activité économique et du tissu industriel local pour les PME /TPE



**MODERNISER** : l'entreprise dispose en permanence d'un matériel de pointe performant et écologique

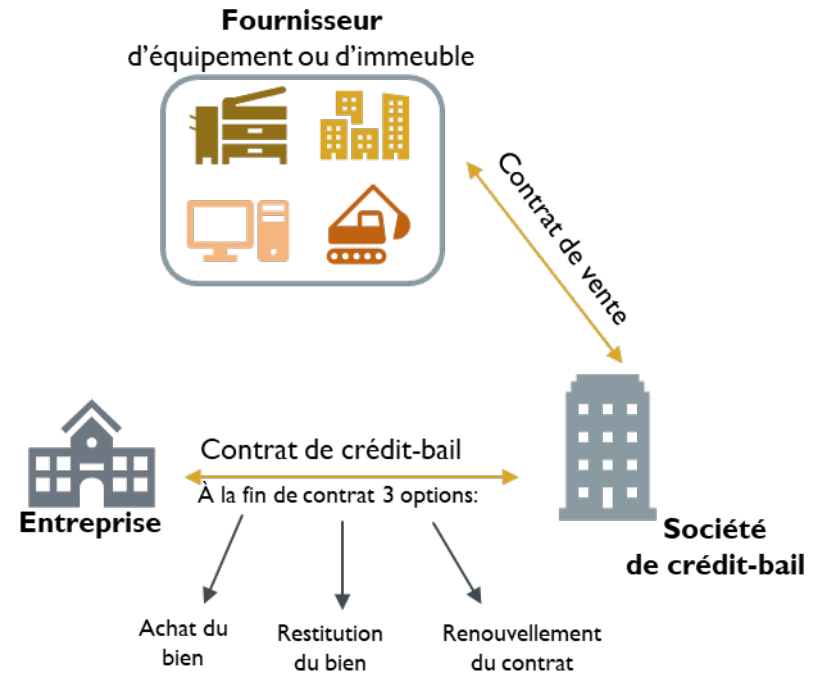


**FINANCER** : L'entreprise accède à des ressources financières à long terme dans une période financière contrainte (Bâle III et CRD)



**UNE EXCELLENCE FRANÇAISE** : les 2 premiers européens sont français

### LE FONCTIONNEMENT



**OBJECTIF** : Permettre à l'entreprise de **disposer immédiatement d'un équipement ou d'un immeuble performant, sans que sa trésorerie ne soit affectée par un apport initial**